

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
ORIGAME SA, Genève
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 16.06.2006
6.

Echéance de préavis des créances: **28.08.2006**
7.

Adresse pour la déclaration des créances:
ORIGAME SA, place du Molard 3, 1204 Genève
8.

*Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9.

Remarques: Réduction du capital-actions par annulation
de 400 actions de CHF 1'000.- chacune. Selon le rapport de
révision prévu à l'art. 732 CO, établi par "Rivafid, société fi-
duciaire SA", société anonyme ayant siège à Genève, du 16
juin 2006, il résulte que les prétentions des créanciers sont
entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Étude de Me Jean-Luc Ducret; Notaire
1205 Genève

(03431886)